

Après la réussite de la journée d'action et de grève du 20 novembre, les 8 organisations syndicales de la Fonction Publique se sont retrouvées le mercredi 21 novembre en intersyndicale. Résultat : un communiqué commun qui laisse un peu amer, mais cela aurait pu être pire dit-on souvent...

Au menu, demande de négociations au gouvernement et menace d'une nouvelle journée d'action début décembre. C'est fort peu au vu de la forte mobilisation du 20.

Après le succès indéniable de cette journée, il était espéré que les organisations syndicales appelleraient à accentuer la mobilisation rapidement.

Service minimum à ce niveau, l'intersyndicale Fonction Publique appelle le gouvernement à l'ouverture de négociations, notamment salariales. Si aucune réponse favorable n'était donnée, les organisations décideront d'amplifier la mobilisation par une nouvelle action commune dès le début décembre.

**Si, comme nous le pensons à Sud Éducation, la lutte doit viser à être la plus collective, et mettre en avant la nécessité de construire une convergence dans les revendications et les actions, force est de constater que l'unité syndicale dans cette perspective est aussi une lutte à mener !**

Pour notre part, c'est bien en nous inscrivant dans cette perspective que nous entendons préparer dès à présent la suite du mouvement. A cette fin, nous appelons à la tenue d'assemblées d'établissements d'écoles et / ou de secteurs afin de déterminer collectivement nos revendications et les moyens de faire plier ce gouvernement.

Dans cet objectif, nous proposons l'examen par tou-te-s et chacun-e des axes revendicatifs suivants.

### **Pour :**

- ◆ Une école de qualité pour tou-te-s de la maternelle à l'université, le retrait de la loi Pécresse, l'arrêt des suppressions de postes.
- ◆ Le maintien et le développement des services publics : pour une offre de qualité, accessible à tou-te-s
- ◆ Le maintien de la Sécurité Sociale solidaire et égalitaire, le retrait des franchises, le refus de la TVA sociale.
- ◆ Le maintien des régimes spéciaux de retraite, l'abrogation des mesures Balladur et Fillon, pour le droit à une retraite pleine pour tou-te-s, privé et public, après 37,5 annuités de cotisation.
- ◆ L'augmentation des pensions et des minima sociaux, des salaires, le maintien du SMIC, de l'emploi qualifié, du statut de fonctionnaire et la titularisation sans condition de tous les salariés précaires.